

Chef de Projet Études

Auprès de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien

1. La collectivité

La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien compte 10 communes et près de 80 000 habitants.

Elle rayonne sur un bassin de vie de 100.000 habitants soit le tiers de la population insulaire.

Ce territoire entre mer et montagne recèle une culture et une histoire particulièrement riche. Sa capitale régionale reste une ville à forte identité, et bénéficie d'un dynamisme nouveau attesté par son essor démographique.

La communauté exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

- Développement économique ;
- Aménagement de l'espace communautaire ;
- Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire ;
- Politique de la ville dans la communauté ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement ;
- Accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Eau et assainissement des eaux usées ;
- Gestion des eaux pluviales urbaines ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- Action sociale d'intérêt communautaire ;
- Installation, maintenance et entretien des abris voyageurs sur le réseau de transport urbain sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien ;
- Opérations immobilières individualisées de construction, reconstruction, réhabilitation totale ou extension de casernements de gendarmerie d'intérêt communautaire ;
- Création, sur le territoire communautaire, d'espace test agricole ;
- Accueil et garde des chiens trouvés errants ou en état de divagation (fourrière canine)
- Création, aménagement, gestion et animation des sentiers patrimoniaux communautaires ;
- Création, aménagement et gestion de la zone de mouillage et d'équipement léger du golfe de Lava ;

La CAPA lance aujourd'hui un appel à candidatures, afin de pourvoir un poste de Chef de Projet Etudes auprès de la Direction mutualisée des Systèmes d'Informations et du Numérique.

2. Le poste

Dénomination	Chef de Projet Etudes
Liaisons hiérarchiques	Rattachement hiérarchique auprès du Chef du Service Développement et Applicatifs.

Liaisons fonctionnelles	Echanges réguliers avec l'ensemble des directions opérationnelles de la Communauté d'Agglomération et de la Ville d'Ajaccio.
--------------------------------	--

Description du poste :

Placé sous l'autorité du chef de service « Développement et Applicatifs », il participe au pilotage de projets informatiques en conformité avec les référentiels établis par et/ou pour le maître d'ouvrage, contrôle la qualité, les performances, le coût et les délais.

Véritable binôme du développeur, il participe à la politique générale des systèmes d'informations dans le respect des règles de sécurité et de protection des données.

Il s'assure de la relation avec les éditeurs afin de maintenir et faire évoluer les applications informatiques métiers afin de les mettre en conformité sur le plan technique, fonctionnel et réglementaire.

Les missions :

- Participer au plan général des systèmes d'information
- Participer activement à la PSSI et au RGPD
- Assister et appuyer à la maîtrise d'ouvrage opérationnelle, avec la participation à la définition des besoins fonctionnels d'informatisation des services et à la mise en œuvre des projets ainsi qu'à la conduite du changement
- Piloter et évaluer des projets d'informatisation des services et des projets transverses, conduite d'opération dans la mise en œuvre des projets informatiques
- Animer et piloter des réalisations
- Superviser et évaluer des projets
- Effectuer une veille technologique et réaliser les études d'opportunité et de faisabilité en évaluant les enjeux et les risques
- Gérer le budget des projets
- Suivre les contrats et les marchés publics
- Participer aux missions et actions nécessaires au bon fonctionnement du service et de la DSIN.
- Assurer la maintenance corrective et évolutive
- Accompagner et assister des utilisateurs
- Contrôler la cohérence et de l'interopérabilité des applications déployées
- Effectuer toutes missions nécessaires au fonctionnement du service et de la collectivité

Les exigences

Filières et cadre d'emploi	Technique, Ingénieur/Ingénieur Principal
Formation	Niveau bac +5
Savoir faire	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en mode projet • Animation et pilotage • Identifier et sélectionner les composants techniques et organisationnels d'un projet • Rédiger des documents techniques

	<ul style="list-style-type: none"> • Réutiliser et adapter des développements • Anticiper l'évolution des produits • Rechercher des informations techniques ciblées
Savoir être	<ul style="list-style-type: none"> • Rigueur dans la gestion de projet (maîtrise des délais, qualité et périmètre fonctionnels). • Autonomie et Disponibilité • Forte aptitude à la communication et fort sens relationnel • Capacité d'écoute • Capacité de management participatif • Confidentialité

Toutes les candidatures (lettre de motivation + CV) devront être adressées avant le 06/01/2023 à :

Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien
 Direction des ressources humaines
 Site Alban – Bâtiment G et H
 18 rue Antoine Sollacaro
 20000 Ajaccio

